

Les Évangiles des dimanches ne sont pas des textes anciens et poussiéreux.  
Tous les jours, ils résonnent dans l'actualité.

# Un souffle nouveau

## DIMANCHE 3 AVRIL AVEUGLEMENT



Le 12 janvier dernier, sa déclaration faisait sensation. Alors que la population tunisienne criait d'une seule voix « Ben Ali, dégage ! », une ministre française des Affaires étrangères s'appliquait à exposer au Parlement de son pays que, face à une « situation complexe », il ne fallait pas s'ériger en donneurs de leçons mais plutôt souhaiter que, dans ces circonstances, « le savoir-faire de nos forces de sécurité permette de régler des situations sécuritaires de ce type ». Quelques jours plus tard, la raison de cette incroyable prise de position apparaissait au plein jour : si elle se montrait si encline à soutenir le régime dictatorial tunisien, c'est que Mme Alliot-Marie avait à de nombreuses reprises bénéficié de ses largesses, et notamment en décembre 2010 lors de ses vacances dans ce pays. L'aveuglement d'un responsable politique n'avait sans doute pas souvent été aussi patent. Même si, face aux dictateurs de

tous poils (tunisien, égyptien, libyen ou autre), « MAM » n'a pas été la seule, loin de là, à fermer les yeux. « *Je suis venu en ce monde pour une remise en question : pour que ceux qui ne voient pas puissent voir, et que ceux qui voient deviennent aveugles* », dit aujourd'hui Jésus après avoir guéri l'aveugle de naissance (Jean, 9, 39).

## DIMANCHE 10 AVRIL ADMINISTRATIVEMENT DÉCÉDÉE



Elle avait été déclarée morte, du jour au lendemain. Rayée des listes de l'état civil. Elle n'existait plus. Pourtant, cette Tournaisienne pensionnée était bien vivante, raconte le journal *Nord-Eclair*. Mais voilà : elle avait l'erreur de porter les mêmes nom et prénom qu'une autre, de nationalité française, décédée dans un home belge. L'administration française avait informé la ville de Tournai du décès, sans préciser le domicile de la défunte. Plein d'entrain, le fonctionnaire avait donc fait au plus pressé, et déclaré disparue la Tournaisienne homonyme. Celle-ci a dû se

présenter en chair et en os, avec ses papiers, devant le service d'État civil pour prouver qu'elle était toujours de ce monde. Lazare, lui, avait eu moins de chance. Quand Jésus est arrivé chez lui, raconte l'évangile de ce jour, « *il trouva Lazare au tombeau depuis quatre jours déjà* ». Ce qui ne l'empêcha pas de le ramener dans le monde des vivants, lui aussi. (Jean, 11, 17).

## DIMANCHE 17 AVRIL RENIEMENT POLITIQUE

Dans quelques jours, cela fera une année que la Belgique est en crise politique. Celle-ci a en effet éclaté le 22 avril dernier, au lendemain de vacances pascales qui se clôturaient en 2010 plus tôt qu'en 2011. Un an d'affirmations, d'engagements, de promesses. Mais aussi de discussions, de négociations et de supputations. Avec, du côté des Flamands comme de celui des francophones, une grande crainte : celle de la trahison. L'appréhension que, de guerre lasse, l'un ou l'autre parti ne choisisse la proie plutôt que l'om-

bre et se décide à « manger son chapeau ». De temps à autre déjà, ces derniers mois, les petites allusions à ce propos n'ont pas manqué. « *Les négociateurs franco-phones sont dans le reniement ou le renoncement* », a un jour accusé un homme politique qui n'était pas invité à la table. « *On ne reniera pas notre engagement en faveur des franco-phones* », ont répondu les autres. Et que diraient les électeurs de la NVA si, un jour, leur leader acceptait de faire quelques concessions aux francophones ? Il serait, assurément, accusé de trahison et jugé renégat. Et pourtant, au 16 rue de la Loi comme dans la cour du Palais de Caïphe, le coq un jour chantera trois fois... (Matthieu, 26, 75)

## DIMANCHE 24 AVRIL PLUS MORT



Mohammed Bouazizi était l'aîné d'une famille nombreuse. Outre un frère et une sœur, il était aussi le soutien de famille des quatre enfants que sa mère aura avec son beau-frère, une fois son père mort. Pour

travailler, il arrête ses études en terminale et s'inscrit dans une association de jeunes chômeurs. Faute d'autre boulot, il devient vendeur ambulancier de fruits et légumes, mais sans autorisation. Pour continuer son commerce, il doit accepter de verser des pots de vin. Le 17 décembre dernier, il se voit une nouvelle fois confisquer ses marchandises et son outil de travail. Pour les récupérer, il se rend au gouvernorat, où il est humilié et chassé. À sa sœur Leïla, il déclare : « *Ici, le pauvre n'a pas le droit de vivre* ». Puis il s'immole par le feu devant le siège du gouvernorat. Il décèdera quinze jours plus tard. Entretemps, la révolution tunisienne éclate, en son nom. À jamais, elle ressuscite le nom de ce petit marchand clandestin, désespéré par un système dictatorial qui ne servait qu'aux nantis. Bien sûr, son linceul n'est pas vide, ni « *le linge qui avait recouvert la tête, non pas posé avec le linceul, mais roulé à part à sa place* » (Jean, 20, 7) Mais pour tous les Tunisiens, Mohammed Bouazizi n'est plus mort. ■

Frédéric ANTOINE